

Le Comité reprend ensuite l'étude du projet de loi 19, intitulé Loi relative aux allocations en faveur des anciens combattants. Proposition de modifications, sous réserve d'examen ultérieur, à plusieurs articles au fur et à mesure de leur présentation.

Le colonel LaFlèche exprime l'opportunité de la création d'un article adjoint au projet de loi 19 à l'effet qu'il ne soit rien tenté contre l'octroi de la pension chaque fois qu'un pensionnaire peut devenir titulaire à une allocation sous le régime dudit projet de loi.

Le Comité s'ajourne à six heures pour se réunir de nouveau demain à onze heures du matin.

JEUDI, 10 avril 1930.

Le Comité spécial des pensions et problèmes des anciens combattants se réunit à onze heures, sous la présidence effective de M. Power.

*Membres présents:* MM. Adshead, Arthurs, Black (Yukon), Gershaw, Ilsley, McGibbon, MacLaren, McPherson, McLean (Melfort), Power, Ross (Kingston), Speakman et Thorson—13.

*Sénateurs présents:* MM. Béland, Buchanan, Graham, Griesbach, Lewis, Macdonell et autres.

*Témoins présents:* Le président national, le secrétaire général et les officiers de l'exécutif de la Légion canadienne; le président national et le capitaine E. Browne-Wilkinson, des Vétérans de l'armée et de la marine; M. R. Myers, de l'Association des amputés; le colonel C.-W. Belton et le colonel C.-B. Topp, du Bureau fédéral d'appel; le secrétaire du ministère des Pensions et de la Santé nationale; les commissaires de la Commission de pension et autres.

Le Comité étudie les activités du Bureau fédéral d'appel.

Le colonel Belton et le colonel Topp sont appelés à rendre témoignages.

Au cours du témoignage du colonel Topp, on dépose, écrits, une revue des activités du Bureau fédéral d'appel contenant des suggestions en vue de mieux préparer les requêtes, d'ajouter à l'ancien mécanisme, etc., ainsi qu'un exposé complet de statistiques en rapport avec le travail du Bureau. Voir Annexes n° 8 et n° 9 ci-incluses.

Le président fait part au Comité qu'il a reçu le rapport du conseiller en chef officiel des soldats. Après considération il est entendu que ce rapport sera imprimé en annexe. Voir Annexe n° 10 ci-incluse.

M. J. R. Bowler, secrétaire général de la Légion canadienne, est cité. M. Bowler fait part de son expérience relativement au travail accompli par lui à titre de conseiller des soldats à Winnipeg, et souligne l'importance de la préparation convenable des requêtes des soldats.

Sur la question d'ajouter aux témoignages de l'association des Vétérans de l'armée et de la marine, M. Thorson propose d'entendre le capitaine E. Browne-Wilkinson, de Winnipeg. La proposition est adoptée.

Le capitaine E. Browne-Wilkinson est cité, interrogé, puis congédié.

Le Comité s'ajourne jusqu'après les vacances de Pâques, à l'appel du président.